



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 52538

### Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur les suites qu'elle compte donner à la recommandation de la Cour des comptes conséquemment à ses contrôles sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale (LFSS), en l'espèce améliorer la sincérité de l'ONDAM et du cadrage pluriannuel annexé à la LFSS, en documentant l'évolution tendancielle des dépenses d'assurance maladie et les économies sous-jacentes.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement est attaché à renforcer la transparence des hypothèses de construction de l'ONDAM et c'est pourquoi le contenu de l'annexe 7 et de l'annexe 9 du PLFSS apporte d'importants éclairages dans le sens souhaité. Concernant les projections pluriannuelles, le Gouvernement a retenu cette année une hypothèse d'évolution de l'ONDAM de 3 % en valeur par an sur la période 2011-2013. Il s'agit bien entendu d'un objectif et les projets de loi de financement annuels devront préciser les moyens de l'atteindre pour l'année suivante (c'est l'objet de l'annexe 9 du PLFSS, très détaillée en la matière). Cet objectif pour 2011-2013 est identique à celui retenu pour 2010 et supposera donc un effort similaire de maîtrise des dépenses.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52538

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 juin 2009, page 5785

**Réponse publiée le :** 26 janvier 2010, page 904